

## VOIX D'ALARIC

### PROCES-VERBAL DE LA REUNION

#### DU CONSEIL DU 26 SEPTEMBRE 2017

Le 26 septembre 2017, à 18 H., les membres du Conseil se sont réunis au siège de l'Association, au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Daniel ARCAS, Président.
- M. Jean-Paul LAURENS, Vice-Président
- Mme Bernadette GACHASSIN, Vice-Présidente.
- M. André DUPUY, Vice-Président
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire.
- Mme Sylvette MONDON, Secrétaire Adjointe.
- M. Jean-Louis HAIRA, Trésorier
- Mme Marie-Joséphine MAJESTE, Trésorière Adjoint
- M. Jean-Claude HARGOUS, membre actif (Chef de Chœur).
- Mme Monique DOUCET, membre actif.
- M. Bernard JOLY, membre actif.

#### ABSENTS EXCUSES

- Mme Christiane CAZZANIGA, membre actif
- M. Pierre MAGA, membre actif.
- M. Jean-Pierre MILLET, membre actif.
- M. Marcel FAGES, membre actif.

Le Président constate qu'onze membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- 1) Organisation matérielle de la réception des Voix du LAGOIN.
- 2) Organisation matérielle du week-end d'enregistrement des 14 et 15 OCTOBRE.
- 3) Projets des concerts.
- 4) Questions diverses.

#### **I ó ORGANISATION MATERIELLE DE LA RECEPTION DES VOIX DU LAGOIN.**

En retour de notre réception à Bénéjacq en juin 2016, nous accueillerons la chorale «La CORDEE VOCALE de Bénéjacq» devenue «Les VOIX du LAGOIN» le samedi 7 octobre.

Pour cela, il faudra installer tables et chaises à la salle des fêtes d'Allier de même que les praticables et la sono à l'église de Bernac-Dessus le samedi matin.

19 h 45 : mise en place puis mise en voix à 20 h 10.

Après le concert, un repas sera organisé à la salle des fêtes d'Allier. L'église ne sera rangée que le dimanche matin afin que la troisième mi-temps débute le plus tôt possible.

#### **II ó ORGANISATION MATERIELLE DU WEEK-END D'ENREGISTREMENT DES 14 et 15 OCTOBRE.**

Jean-Claude va envoyer à tous les choristes l'organisation détaillée des 2 journées.

Dans un souci d'efficacité et pour éviter toute fatigue superflue, la pause café (café fourni par la chorale) sera réduite de même que le casse-croûte de midi. La formule choisie, c'est que chacun amènera son pique-nique qui sera pris dans une salle du conservatoire.

### **III ó PROJETS DE CONCERTS.**

Le second concert de Noël sera donné le vendredi 15 décembre. Le lieu n'est pas encore trouvé mais ce devrait être Pontacq ou Sarrouilles.

Nous avons été sollicités par le prêtre de l'église Saint Jean pour donner un concert dont la recette servira à la réfection de l'orgue. Nous ne pouvons répondre par la négative à cette demande. Nous proposerons le 17 ou le 24 mars.

Le 23 juin, nous chanterons la messe de mariage du fils de Marie-Hélène.

Dans le courant de l'année, nous devrions aussi aller chanter à Ilhet en vallée d'Aure.

Enfin, Gaby est en contact assez avancé pour un concert de Noël en la Cathédrale de Monaco le 15 décembre. Dès que les conditions auront été définies nous en reparlerons.

### **IV ó QUESTIONS DIVERSES.**

**Tenues de scène** : Il est demandé à la commission chargée de cela de mener une réflexion pour faire évoluer nos tenues. A suivre

**Pèle-porc** : Jean-Claude a à nouveau suggéré de tuer un cochon de façon à avoir des réserves pour nos divers casse-croûtes. Si quelqu'un veut prendre en charge cette organisation, qu'il se fasse connaître.

**Supports de communication** : L'imprimeur, Monsieur Postolec, qui par le biais de Jean-Paul édite affiches et programmes va céder son affaire. Il faut donc trouver une autre solution.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 H. 45.

Le PRESIDENT,

LA SECRETAIRE ,

**D. ARCAS**

**M-C LECLERC**